

## COMPTE-RENDU CAP N°2 21 JUIN 2018

Après lecture de la déclaration liminaire, le Président de la CAP, Monsieur POGGIOLI, affirme qu'on lui attribue des pouvoirs de nuisances qu'il n'a pas. Il se défend de conseiller le Directeur Général quant aux choix des restructurations et des niveaux de suppression d'emplois.

Il reconnaît toutefois une « ambivalence » dans le discours officiel des politiques sur l'affirmation de vouloir faire perdurer les services publics ruraux et les restructurations liées à la fermeture des sites en fonction des enjeux financiers de ces derniers.

Sur la qualification d'apocalyptique du prochain exercice emplois, il ne se prononce pas aujourd'hui...Mais, il nous fait part d'une réunion organisée à Bercy ce vendredi, durant laquelle il pourrait être évoqué les restructurations et les niveaux des suppressions d'emplois attendus ces prochaines années. Il a d'ailleurs prévu de réunir ses cadres le 29 juin prochain.

Sur le mouvement de mutation en lui-même, M DESHAYES-SURCIN concède qu'il a été « un peu compliqué » à dérouler... une formule visant à euphémiser les difficultés liées aux vacances de postes !!

Quoi qu'il en soit, nous subissons encore les affres des suppressions d'emplois, car nous constatons que 9 postes restent vacants après le mouvement local.

La direction n'a plus aucune marge de manœuvre. De nombreux services devront compter avec le renfort hypothétique des agents EDR pour survivre. Ont été évoqués comme étant des postes potentiellement en grande difficulté : les trésoreries de Montpon-Ménestérol, Belvès et Montignac.

Nous avons voté contre le mouvement en raison de la situation globale des effectifs en Dordogne, ne permettant pas de pourvoir à l'ensemble des postes vacants et empêchant les collègues d'obtenir leurs vœux.

Nous avons dénoncé l'attitude de notre directeur qui, en gelant un poste pendant l'élaboration du mouvement, a contraint un agent à demander une structure non voulue initialement. Lors des débats, l'ensemble des organisations syndicale a réclamé le dégel du poste. Ce que n'a pas retenu la Direction.

Cela promet des débats « constructifs et apaisés » à compter du mouvement de septembre 2020, lorsque le directeur sera seul maître à bord.

Les élus CGT en CAP B

Christine DABOIR

Philippe GORY

Olivier DARRIN